

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

EURO DISNEY S.C.A.

Société en commandite par actions au capital de 38.976.490,46 €.
Siège social : Immeubles Administratifs - Route Nationale 34, Chessy (Seine et Marne)
334 173 887 R.C.S. Meaux.

Avis de convocation.

Les actionnaires sont informés qu'une assemblée générale ordinaire se tiendra le mercredi 11 février 2009 à 9 h 30 à CinéMagique au Parc Walt Disney Studios® - Disneyland® Resort Paris à Chessy (Seine-et-Marne), France.

Les actionnaires devront se présenter, pour les formalités préalables d'enregistrement, à partir de 8 heures, au Buffalo Bill's Wild West Show à Disney® Village.

L'assemblée générale ordinaire délibèrera sur l'ordre de jour suivant :

- Rapport de gestion du Gérant ; présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2008 ;
- Rapports du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice et sur les conventions réglementées visées à l'article L.226-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2008 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2008 ;
- Quitus au Gérant et aux membres du Conseil de surveillance pour l'exercice de leurs fonctions au cours dudit exercice ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2008 ;
- Approbation de la poursuite des conventions réglementées conclues lors d'exercices antérieurs et ayant continué à produire leurs effets au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2008 ;
- Autorisation donnée au Gérant et au représentant légal de la société Euro Disney Commandité S.A.S., de se prononcer sur la ratification des conventions réglementées autorisées par le Conseil de surveillance de la société Euro Disney Associés S.C.A. ;
- Renouvellement de mandats de membres du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire ;
- Remplacement d'un Commissaire aux comptes suppléant ;
- Autorisation donnée au Gérant d'opérer en bourse sur les actions de la Société dans les conditions prévues aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les projets de résolutions qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire figurant dans l'avis de réunion publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 19 décembre 2008 demeurent inchangés.

L'ordre du jour, le texte des résolutions ainsi que tous les autres documents prévus par la loi sur l'exercice clos le 30 septembre 2008, sont disponibles dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, sur simple demande adressée à la Société (Service Relations Investisseurs).

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à cette assemblée, de s'y faire représenter par son conjoint ou par un mandataire actionnaire et membre de cette assemblée, d'adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire ou d'y voter par correspondance.

Pour pouvoir participer, se faire représenter ou voter par correspondance à cette assemblée :

- Les propriétaires d'actions nominatives devront avoir leurs titres inscrits en compte au plus tard à zéro heure, heure de Paris, trois jours ouvrés avant la date fixée pour cette assemblée, soit en pratique le jeudi 5 février 2009 à minuit, heure de Paris, au plus tard ;

— Les propriétaires d'actions au porteur devront, en respectant le même délai, justifier de leur identité et de leur qualité d'actionnaire en faisant parvenir à l'établissement financier centralisateur de cette assemblée - CACEIS, Corporate Trust, Service Assemblées, 14, rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-Les-Moulineaux Cedex 09, une attestation constatant la propriété de leurs titres (« attestation de participation ») délivrée par l'intermédiaire habilité teneur de leur compte.

CACEIS, Corporate Trust, Service Assemblées, tiendra à la disposition des intéressés des formulaires uniques de vote par correspondance ou par procuration, ainsi que des cartes d'admission.

Les actionnaires qui souhaiteraient utiliser la possibilité de voter par correspondance sont invités, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, à demander un formulaire auprès de la Société (Service Relations Investisseurs) ou de CACEIS, Corporate Trust, Service Assemblées, 14, rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-Les-Moulineaux Cedex 09.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, que :

— Toute demande de formulaire de vote par correspondance devra, pour être honorée, avoir été reçue au siège de la Société ou par CACEIS, Corporate Trust, Service Assemblées, 14 rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-Les-Moulineaux Cedex 09, six jours au moins avant la date fixée pour l'assemblée, c'est-à-dire le jeudi 5 février 2009 au plus tard ;

— Le formulaire, dûment rempli, devra avoir été reçu au siège social de la Société ou par CACEIS, Corporate Trust, Service Assemblées, 14 rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-Les-Moulineaux Cedex 09, le lundi 9 février 2009 au plus tard ;

— Les propriétaires d'actions au porteur devront joindre au formulaire une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité teneur de leur compte ;

— L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Tout actionnaire a la faculté de poser par écrit des questions auxquelles le Gérant répondra au cours de l'assemblée. Les actionnaires qui souhaiteraient utiliser cette possibilité devront, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, faire parvenir leurs questions écrites au Gérant par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social, ou par voie de télécommunication électronique (télécopie : + 33 (0) 1 60 43 58 04 ou e-mail : dlp.agm2009@disney.com) au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée, c'est-à-dire le jeudi 5 février 2009 au plus tard.

Le Gérant.

0900204